Mise en ligne le 10 juillet 2026

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260710-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-07-2026
Publication le : 10-07-2026

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 2 juillet 2026

Nombre de membres au Conseil Municipal : 29

qui ont pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 26 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Tullins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe VIALAT.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Jean-Philippe VIALAT, Mathias LAVOLE, Juline HERITIER, Stéphane ROYER, Margaux ROMANI, Alexandre DARTIGUES, Laëtitia AMBLARD, Karim RHIDOUANI, Nadège BROUILLET, Bruno MAHE, Claude PAZZELLI, Christian REYMOND, Janique FEUVRIER, Pascal GIROUD, Gaëlle NICOL DARTIGUES, Yvan THIERY, Rachel KALLOU, Benoît LALIRE, Gaëlle PIRET, Thomas VAGELLI, Maud AMOLINI, Ophélie GIROUD, Sana SOUISSI et Florian GRENIER.

Absents :

Madame Laurence VELLA a donné pouvoir à Madame Rachel KALLOU, Monsieur Yann DEBERNARDY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Philippe VIALAT, Madame Vanessa JORGE a donné pouvoir à Monsieur Stéphane ROYER, Monsieur Gérald CANTOURNET a donné pouvoir à Monsieur Florian GRENIER et Madame Agathe PASQUIER a donné pouvoir à Monsieur Benoît LALIRE.

Monsieur Florian GRENIER est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-7.1-101

Décision budgétaire modificative n° 1

Monsieur l'Adjoint en charge du budget expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2026-7.1-015 du 5 février 2026 relative au Débat d'Orientation Budgétaire 2026,

Vu la délibération n° 2026-7.1-030 du 14 avril 2026 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2026,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement 2026,

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260710-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-07-2026
Publication le : 10-07-2026

Monsieur l'Adjoint en charge du budget propose au Conseil municipal de délibérer sur le projet de décision modificative suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	DEPENSES		RECETTE	
Compte (Chapitre-Nature-fonction)/Désignation	**Diminution de crédits**	**Augmentation de crédits**	**Diminution de crédits**	**Augmentation de crédits**
011-6156 -020 / Maintenance informatique	3 000,00 €			
65-65818-020/Prestation informatique hébergement		3 000,00 €		
014-739215-01 / Reversement taxe foncière ZA Peuras		700,00 €		
65-6541-01/Créances admises en Non-valeurs		5 300,00 €		
65-6542-01/Créances éteintes		500,00 €		
65-65888-01 / Autres charges de gestion courante	6 756,00 €			
67-673-326/Annulation titres émis sur exercices antérieurs		11 700,00 €		
74-7473-326/ Subvention département				11 444,00 €
Total	**9 756,00 €**	**21 200,00 €**	**0,00 €**	**11 444,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation	DEPENSES		RECETTE	
Compte (Chapitre ou opération-Nature-fonction)/Désignation	**Diminution de crédits**	**Augmentation de crédits**	**Diminution de crédits**	**Augmentation de crédits**
21-21318-11 /Constructions-Autres bâtiments publics		5 000,00 €		
21-21848-11 / Matériel de bureau et mobilier		1 300,00 €		
21-21535-11 / Réseau de transmission	6 300,00 €			
21-2188-020 / Autres biens mobiliers	1 020,00 €			
Opé 18-2188-321 / Autres biens mobiliers		660,00 €		
Opé 15-2188-020 / Autres biens mobiliers	200,00 €			
Opé 50-2188-212 / Autres biens mobiliers		560,00 €		
Opé 153 -2031 -52 / Frais d'études -2ème tranche Valois	4 112,00 €			
27-27638-020 / Créances immobilisées autres immobilisations financières-EPFL		4 112,00 €		
Total	**11 632,00 €**	**11 632,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20260710-1-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-07-2026
Publication le : 10-07-2026

Après avoir entendu les explications de Monsieur l'Adjoint en charge du budget et en avoir délibéré, avec **3 abstentions (Gérald CANTOURNET ayant donné pouvoir à Florian GRENIER, Florian GRENIER et Agathe PASQUIER ayant donné pouvoir à Benoît LALIRE**),

Le Conseil municipal

- **APPROUVE** les éléments présentés ci-dessus,
- **APPROUVE** la décision modificative n° 1,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, le 6 juillet 2026
Le Maire
Jean-Philippe VIALAT

